

# La valorisation paysagère de Côte-d'Or 2024



# ÉDITOS



**Marie-Claire Bonnet-Vallet**

*Présidente de Côte-d'Or Attractivité  
Vice-présidente du Département de la Côte-d'Or*

**L**e Conseil départemental de Côte-d'Or et Côte-d'Or Attractivité œuvrent pour un modèle qui permet un équilibre des territoires, prônent pour un environnement de qualité, durable, où priment l'authenticité et le bien vivre. Nous travaillons à faire de la Côte-d'Or un territoire attractif, moderne, qui s'adapte aux grands défis de demain. La valorisation paysagère et le label « Villes et Villages Fleuris » en sont des marqueurs forts.

Nous soutenons toutes les villes et tous les villages qui s'engagent dans la valorisation paysagère de leur espace public. C'est une démarche d'avenir qui s'inscrit sur le court, moyen et long terme. Au-delà de la préservation de l'environnement cette action a des répercussions sur le cadre de vie des habitants et a aussi pour objectif de séduire de nouveaux arrivants.

Grâce à notre action, les communes côte-d'oriennes disposent d'un accompagnement en matière de conseil et d'expertise pour les aider à déterminer et à mettre en œuvre leur projet d'attractivité. Elles peuvent ainsi identifier les enjeux spécifiques à leur commune, élaborer des stratégies efficaces, sur mesure, pour activer des actions de vitalisation.

De fait, les 69 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » côte-d'oriennes et les différentes réalisations des lauréats des Trophées départementaux de la valorisation paysagère, s'inscrivent parfaitement dans cette volonté commune de faire de notre département un territoire attractif où il fait bon et bien vivre. Ce bel exemple de mobilisation réussie est ce qui fait tout l'intérêt de la démarche de valorisation paysagère.

La Côte-d'Or est donc un territoire d'excellence qui s'affirme. N'oublions pas que nous pouvons proclamer haut et fort faire partie de l'élite des départements en matière de valorisation paysagère et de qualité du cadre de vie, puisque la Côte-d'Or fait partie des départements labellisés « Département fleuri » par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.



**François Sauvadet**

*Ancien Ministre  
Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or*

## Une ambition forte pour la Côte-d'Or

**L**e Département de la Côte-d'Or et son agence Côte-d'Or Attractivité sont engagés de longue date pour promouvoir davantage la Côte-d'Or comme une destination touristique d'excellence, mais aussi auprès de potentiels futurs habitants, investisseurs et entreprises.

À l'heure où nombre de Français veulent quitter les grandes aires urbaines saturées pour s'installer dans des espaces moins denses, avec un cadre de vie agréable, un environnement préservé, une recherche d'authenticité, de relation de proximité, la Côte-d'Or a toutes les cartes en main pour attirer celles et ceux qui souhaitent réinventer leur vie entre Paris et Lyon !

Le Département prend toute sa part pour la réussite de cet objectif en investissant massivement pour aménager le territoire et assurer sa mission de solidarité territoriale aux cotés des communes.

La valorisation paysagère est l'un des outils pour améliorer le cadre de vie et ainsi conforter l'attractivité de notre territoire, en maintenant une Côte-d'Or d'équilibre pour que chacun puisse se voir un avenir là où il a décidé de vivre.

Le label « Villes et Villages Fleuris » s'intègre ainsi dans une véritable politique d'aménagement du territoire, rassemblant plus largement les dimensions patrimoniales, culturelles, économiques, de développement durable et de valorisation de l'image de la Côte-d'Or. Il récompense l'implication des maires et des habitants pour réussir le meilleur aménagement possible de l'espace public et contribuer ainsi à une vie meilleure pour nos concitoyens.

C'est grâce à cet engagement de chacun que la Côte-d'Or est labellisée « Département fleuri » depuis maintenant 17 ans et c'est une vraie reconnaissance de tout notre travail en la matière. Être « Département fleuri », c'est montrer notre implication à mieux accueillir.

J'ai l'ambition que cet engagement de longue date du Département se poursuive et s'amplifie, au service de la préservation et de la valorisation de nos paysages exceptionnels de Côte-d'Or.

# LES COMMUNES LABELLISÉES

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS



AGEY  
CHAMBOLLE-MUSIGNY  
CHARMES  
**CHAUX\***  
COURTIVRON  
**EPOISSES**  
FONCEGRIVE  
FRANCHEVILLE  
FRÉNOIS  
**GEMEAUX**  
LAIGNES  
MARSANNAY-LA-CÔTE



MESSIGNY-ET-VANTOUX  
MEURSAULT  
MINOT  
NOLAY  
PERRIGNY-LES-DIJON  
SELONGEY  
SENAILLY  
TROCHÈRES  
VELARS-SUR-OUCHÉ  
VILLAINES-LES-PRÉVÔTES  
VILLERS-LA-FAYE



**ALISE-SAINTE-REINE**  
ARNAY-LE-DUC  
BÈZE  
BONNENCONTRE  
CHÂTEAUNEUF  
CHÂTILLON-SUR-SEINE  
CHAUMONT-LE-BOIS  
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
COMBERTAULT  
DARCEY  
DRÉE  
EGUILLY  
FLAGEY-LES-AUXONNE  
**GENLIS**  
LACANCHE  
LADOIX-SERRIGNY  
LEVERNOIS  
MARCELLOIS



MARCILLY-SUR-TILLE  
MIREBEAU-SUR-BÈZE  
POUILLY-EN-AUXOIS  
PREMEAUX-PRISSEY  
SANTENAY  
SAULIEU  
SEMUR-EN-AUXOIS  
SEURRE  
SOIRANS  
VELOGNY



ARC-SUR-TILLE  
AUXONNE  
CHENÔVE  
DAROIS  
FONTAINE-LES-DIJON  
**IS-SUR-TILLE**  
MISSERY  
MONTAGNY-LES-BEAUNE  
MONTBARD  
NUITS-SAINT-GEORGES  
POISEUL-LA-GRANGE  
SAINT-APOLLINAIRE  
SAVIGNY-LES-BEAUNE  
TALANT  
VENAREY-LES LAUMES  
VIGNOLES

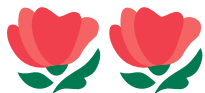


BEAUNE  
QUETIGNY

\* Les noms indiqués en vert correspondent aux  
NOUVELLES COMMUNES LABELLISÉES  
VILLES ET VILLAGES FLEURIS



# ALISE-SAINTE-REINE



# CHAUX





# EPOISSES



# GEMEAUX



 GENLIS



IS-SUR-TILLE 



# LE PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

BÈZE

VELARS-SUR-OUCHE

ALISE-SAINTE-REINE ET PONTAILLER-SUR-SAÔNE

MIREBEAU-SUR-BÈZE

CHÂTILLON-SUR-SEINE

ROUVRES-EN-PLAINE

SOMBERNON

GISSEY-SOUS-FLAVIGNY

NEUILLY-CRIMOLOIS

## TROPHÉE DIJON-CÉRÉALES

Commune rurale, dont la valorisation paysagère est en devenir ou en progression, qui a été distinguée pour son engagement et sa motivation en matière de valorisation paysagère

## BÈZE





## TROPHÉE CAUE

Valorisation paysagère en lien avec un urbanisme pertinent

# VELARS-SUR-OUUCHE



## TROPHÉE DE L'ARBRE

Récompense les communes qui ont un arbre remarquable ou une politique de l'arbre particulièrement bien menée

**pour son platane multiséculaire :**

# MIREBEAU-SUR-BÈZE



## TROPHÉE DU CNFPT

# ALISE-SAINTE-REINE

EX ÆQUO



## TROPHÉE DU CNFPT

# PONTAILLER-SUR-SAÔNE

EX ÆQUO





## TROPHÉE DE LA MISE EN VALEUR DE L'ESPACE PUBLIC

pour l'aménagement de l'espace des quais de Seine :

# CHÂTILLON-SUR-SEINE



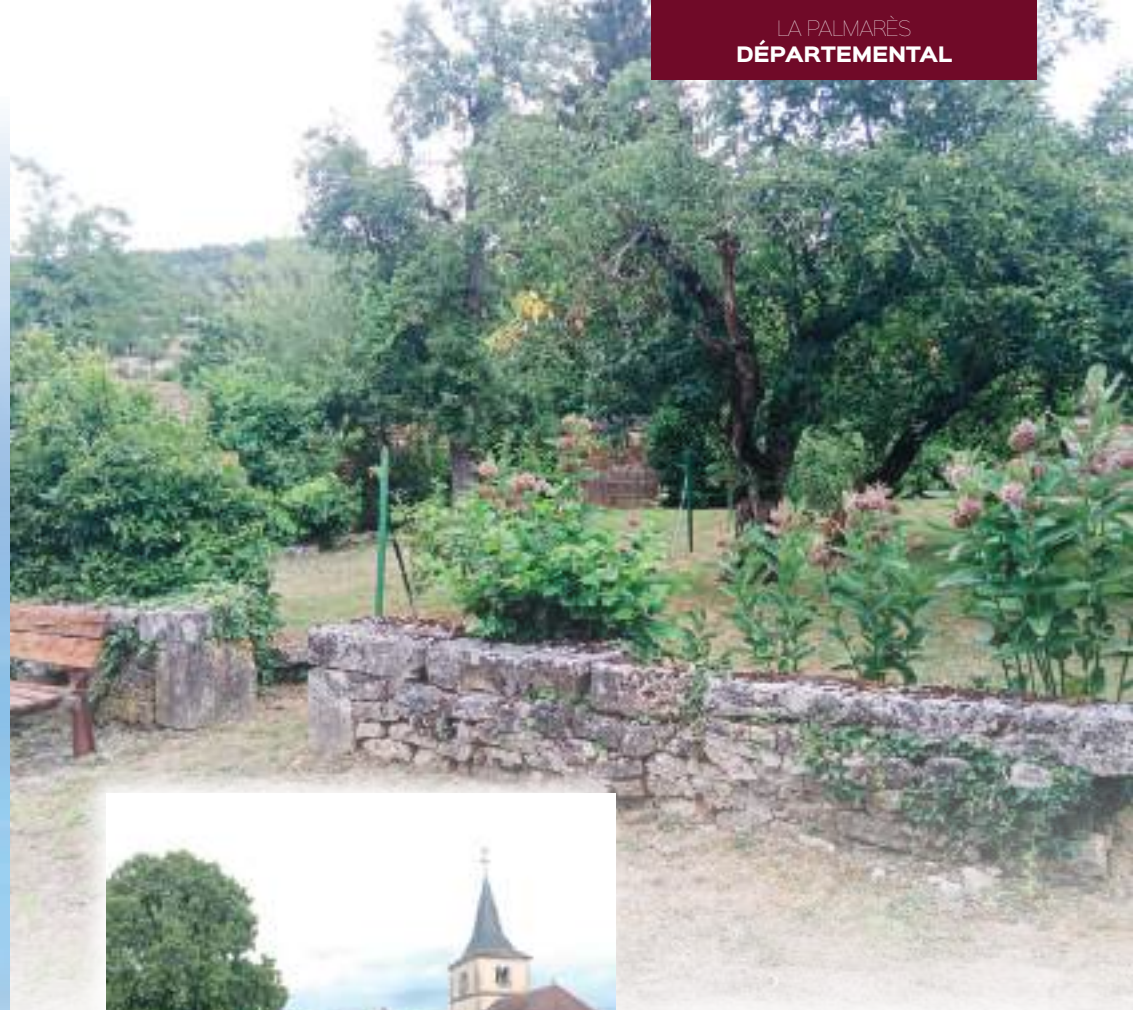
## TROPHÉE SUR LE THÈME DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

pour ses aménagements autour du Tour de France :

# ROUVRES-EN-PLAINE



# TROPHÉE DE LA MEILLEURE PROGRESSION SOMBERNON



# TROPHÉE DES BÉNÉVOLES GISSEY-SOUS-FLAVIGNY



## TROPHÉE DES PETITS JARDINIERS DE CÔTE-D'OR

### NEUILLY-CRIMOLOIS



Côte-d'Or Attractivité remercie vivement les membres de la commission départementale de valorisation paysagère pour leur disponibilité, leur savoir-faire et leur engagement fidèle à nos côtés :

Simon BILBOT  
Philippe CHAUVEAUX  
Jean-Michel CHERITAT  
Geoffroy CHEVILLARD  
Yves COLLIGNON  
Jocelyne DALAS  
Françoise DALE-LETOUBLON  
Nicolas DELFOUR  
Solange DE SOUZA  
Brigitte DIDELOT  
Christophe DIMA  
Marjorie DOLE  
Pascal DROUIN  
Régis DUPLESSY

Jean-Marie FAIVRET  
Miguel GOMEZ  
Vincent LAHACHE  
Yves LAVOIGNAT  
Marc LEBON  
Julie LESTAGE  
Michel LHUILLIER  
Eric LOLLIOT  
Carlos LOPES  
Jean-Luc MAIRE  
Sébastien MARTINEZ  
Adrien MATHEY  
Hervé MOREY

Margot MORIN  
Emilie NICOLARDOT  
Serge OSTROWSKI  
Valentin PINSOLLES  
David RICHARD  
Vincent ROMANO  
Nicolas ROUYER  
Jérémy SERRAND  
Jean-Pierre TRIVULCE  
Frédéric VERJAT  
Marie-Pierre VIDAL  
Louis-Melchior de VOGUE  
Frédéric VOIZEUX

Nous remercions infiniment nos partenaires pour leur générosité envers nos lauréats.





Côte-d'Or Attractivité - Directrice de la publication : Marie-Claire BONNET-VALLET  
Tél : 03 80 63 66 92 – Mail : a.guillaume@lacotedorjadore.com

Tirage : 320 exemplaires – N° ISSN : 1959-5018 - Décembre 2024  
Côte-d'Or Attractivité – CS 13501 – 21035 DIJON CEDEX

